



SUPPORT PÉDAGOGIQUE

LE SPORT DANS LA CONSTRUCTION DE L'UNION EUROPÉENNE

SOMMAIRE

1.	Le sport dans les traités et les discours de l'Union européenne	3
2.	La dimension sportive de l'Union européenne aujourd'hui	5
3.	Le sport « européen » à l'épreuve des frontières	8
	3. 1. Le nationalisme au cœur des compétitions sportives	
	3. 2. L'imaginaire européen du sport à travers l'UEFA	
4.	Ouverture/ débat	10
5.	Quizz	11
6.	Pour aller plus loin	12

Ce document a été réalisé dans le cadre du projet « Sport Lab' » porté par l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS) et mené grâce au soutien de la représentation française de la Commission européenne en France.

1. LE SPORT DANS LES TRAITÉS ET LES DISCOURS DE L'UNION EUROPÉENNE

L'historien William Gasparini affirme que l'histoire du sport européen s'inscrit dans celle de la construction européenne (2011). En **1954**, à l'occasion de la Coupe du monde masculine de football organisée par la Suisse, l'Union des associations européennes de football (UEFA) est créée après des échanges entre les fédérations européennes et notamment des représentants français, italien et belge.

Alors que l'UEFA se développe sur l'ensemble du continent européen en parallèle du **Traité de Rome** (1957) pour une Europe du libre-échange et du marché commun, le sport est d'abord exclu, et ce, afin d'assurer le respect de la souveraineté nationale des États membres. Les années 1970 marquent le début de l'intérêt des institutions européennes pour le développement du sport comme un enjeu communautaire. Cela se formalisera pendant la décennie 1980, avec notamment **les premiers échanges entre les instances européennes et les fédérations sportives commencent à se développer**. Ainsi, la Commission européenne s'investit dans la création et le patronage d'événements sportifs européens via, par exemple, la Course de l'Europe de la voile créée en 1985 ou les premiers championnats de natation de la Communauté européenne en 1987. En **1989**, Eurosport, **la première chaîne européenne du sport**, est également créée.

Le sport devient un sujet désormais de plus en plus régulièrement évoqué lors des discussions européennes et les années 1990 permettent un tournant important. Le lancement, en **1991**, par la Commission européenne, du **Forum européen du sport** symbolise véritablement le début de cette réflexion.

Si la constitution d'équipes sportives européennes, évoquée comme un futur développement, rencontre de nombreux obstacles juridiques et financiers, le sport s'europanise officiellement en **1995** avec l'**arrêt Bosman** [voir la fiche « L'arrêt Bosman (1995) et ses conséquences sur le football européen »],

qui autorise la libre circulation des joueurs au sein des championnats européens.

Le **Traité d'Amsterdam** en **1997** formalise l'action européenne en matière de sport en reconnaissant **son importance sociale** et le rôle qu'il peut jouer dans la **construction de l'identité du peuple européen** [voir la fiche « Le sport et l'identité dans le contexte de l'Union européenne »].

En **1999**, le **rapport d'Helsinki** remis au Conseil européen, et rédigé « dans l'optique de la sauvegarde des structures sportives actuelles et du maintien de la fonction sociale du sport dans le cadre communautaire », s'intéresse notamment à différents phénomènes (la violence dans les stades, l'expansion des pratiques de dopage, la recherche de bénéfices financiers rapides au détriment d'une évolution plus équilibrée du sport) et cherche à y apporter des réponses concrètes.

En **2007**, le **Traité de Lisbonne** reconnaît la **compétence d'appui** de l'Union européenne (UE) dans le domaine du sport. Ainsi, l'UE en tant qu'entité supranationale peut dorénavant mener des actions directes utilisant le sport, notamment pour promouvoir l'inclusion sociale, l'amélioration de la santé et la promotion d'échange de bonnes pratiques. La Commission européenne publiait le premier document de référence sur le sport, le **Livre blanc européen du sport**, formalisant ainsi l'importance du sport dans la société et l'économie européenne.

Enfin, les plans de travail pour le sport (2011-2014, 2014-2017, 2017-2020) viennent compléter les impulsions introduites par la Commission européenne à travers le Livre blanc. On y retrouve **les thèmes de l'inclusion par le sport** ou de la **lutte contre les discriminations et le changement climatique** à travers le sport comme enjeux géostratégiques, désormais placés au cœur de l'Union européenne contemporaine.

Le sport et l'Union européenne

1991

Création du Forum européen sur le sport

1997

Traité d'Amsterdam
"Importance sociale du sport"

2007

- Traité de Lisbonne
- Livre blanc sur le sport
- Plan d'action Pierre de Coubertin

2014

2ème plan de travail (2014-2017)

2016

- Conclusion sur le renforcement de l'intégrité, de la transparence et de la bonne gouvernance
- Rapport sur la diplomatie sportive européenne

2020

4ème plan de travail (2021-2024)

1992

Intergroupe sur le sport
créé au sein du Parlement européen

1999

Rapport d'Helsinki sur le sport

2011

Communication de la Commission:
"Développer la dimension européenne du sport
1er plan de travail (2011-2014)

2015

Lancement de la semaine européenne du sport

2017

3ème plan de travail (2017-2020)
Lancement des Be Inclusive EU Sport Awards

2. LA DIMENSION SPORTIVE DE L'UNION EUROPÉENNE AUJOURD'HUI

Aujourd'hui, le sport occupe donc une place importante au sein du discours européen, matérialisée par sa présence au sein des traités qui ont construit l'Union. Il tend à être de plus en plus perçu comme **un outil stratégique et social nécessaire au développement et au renforcement de l'Union européenne** sur la scène continentale et internationale. Cela trouve plusieurs expressions.

Un « modèle européen du sport » qui se dessine

À la suite de **l'arrêt Bosman** de la Cour européenne des Communautés européennes de **1995**, qui bouleversa le sport professionnel, et la compréhension des nouveaux défis qui se posaient désormais au sport moderne, la déclaration sur le sport, annexée au **traité d'Amsterdam (1997)**, puis la déclaration annexée au **traité de Nice (2000)** esquissent la nécessité de penser, formaliser et surtout définir un « modèle européen du sport ». Après une vingtaine d'années de réflexions et différentes tentatives de définitions, le Conseil de l'Union européenne a finalement approuvé en novembre 2021, une résolution¹ qui donnait pour la première fois les principales caractéristiques de ce modèle :

- la gouvernance des organisations sportives régies selon les principes de démocratie, de transparence, d'intégrité, de responsabilité sociale et de respect des droits fondamentaux ;
- la réaffirmation de la structure pyramidale des compétitions avec promotion et relégation ;
- la réaffirmation de la solidarité entre le sport professionnel et amateur ;
- la fonction du sport dans l'identité nationale.

L'affirmation de ces principes doit également être lue au prisme du projet de compétition fermée de la « Super League » lancé par certains clubs européens et qui avait été largement critiqué par plusieurs institutions européennes.

Le programme



S'il est surtout connu à travers les programmes d'échanges permettant aux étudiants d'aller poursuivre leurs études à l'étranger, le programme Erasmus + concerne en réalité plus largement l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport.

Lancé en 1987, sous l'impulsion de la Commission européenne, il a pour objectif de développer les possibilités de mobilité et de coopération dans :

- L'enseignement supérieur (échanges d'étudiants)
- L'enseignement et la formation professionnels
- l'enseignement scolaire (y compris l'éducation et l'accueil des jeunes enfants)
- l'enseignement pour adultes
- la jeunesse
- le sport

Alors qu'il n'existe aucune politique commune partagée par les pays membres en matière sportive, le programme Erasmus+ finance des centaines de projets qui mettent en œuvre concrètement des actions utilisant le sport comme levier de développement, de réflexion, de mobilisation ou d'éducation.



¹ Texte de la résolution : <https://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-14430-2021-INIT/fr/pdf>

Éléments clés à propos d'Erasmus +

Budget Erasmus+ en milliards d'euros :

- 2014-2020 : 14,7 dont 265 millions destinés au sport
- 2021-2027 : 26,2 dont 470 millions d'euros destinés au sport

Nombre de projets portant sur le sport, financés par année :

- 139 (2016)
- 161 (2017)
- 197 (2018)
- 259 (2019)
- 305 (2020)

Les priorités horizontales du programme Erasmus+ pour (2021-2027) :

- Inclusion et diversité
- Durabilité, environnement et climat
- Transformations numériques
- Participation à la vie démocratique

QUELQUES EXEMPLES DE PROJETS FINANCÉS PAR ERASMUS + SPORT



Le projet « FAIRES » // Inclusion sociale des réfugiés par le sport

L'IRIS a piloté pendant l'année 2018 le projet FAIRES² (Favoriser l'inclusion sociale des réfugiés par le sport), à la suite d'un appel d'offres portant sur l'inclusion sociale des réfugiés par le sport.

S'inscrivant dans la lignée d'une précédente initiative « Les volants de l'Union³ », ce projet d'une année s'articulait autour de trois objectifs : faciliter l'inclusion sociale de jeunes réfugiés (18-35 ans), femmes et hommes, installés en Île-de-France, suivis par l'association France terre d'asile ; encourager le débat sur la question de l'inclusion sociale des réfugiés et permettre la mise en relation de protagonistes ne travaillant pas, jusqu'alors, ensemble

et mettre en lumière le rôle de l'Union européenne dans les initiatives citoyennes ; réaliser un manuel technique présentant les bonnes pratiques permettant de favoriser l'inclusion sociale des réfugiés, téléchargeable sur le site du projet.

Le projet « Fix the fixing » // Lutte pour l'intégrité du sport



Menée de janvier 2016 à décembre 2017, le projet Fix the fixing⁴ est destiné à apporter des réponses concrètes à la menace que représente le truchage de matchs au sein des États de l'Union européenne.

Pour ce faire, des équipes scientifiques complémentaires issues de six pays européens (Royaume-Uni, Irlande, Autriche, France, Grèce et Chypre) ont travaillé ensemble pour développer un outil didactique en ligne destiné à prévenir et sensibiliser au truchage de match, téléchargeable sur le site du projet.

² Site du projet FAIRES : <http://www.iris-france.org/faires/>

³ Présentation du projet : <https://www.iris-france.org/communiqu-de-presse/les-volants-de-lunion-projet-dintegration-des-refugies-par-le-badminton-se-mobilise-pour-la-journee-mondiale-de-refugies/>

⁴ Site du projet européen : <https://fixthefixing.eu/about/?lang=fr>



Le projet « Towards an EU Sport diplomacy » // Développement de la diplomatie sportive de l'Union européenne

Lancée en 2015, la réflexion sur le développement d'une diplomatie sportive de l'Union européenne est depuis lors reprise par différentes autorités de l'Union. À l'instar de ce qui s'observe à l'échelle nationale, la diplomatie sportive apparaît notamment comme un outil intéressant, permettant à la fois de renforcer les liens entre pays membres et entre les citoyens européens, tout en encourageant les échanges socio-culturels et économiques entre l'UE et des pays tiers.

Toutefois, si elle semble prendre forme sous différents aspects (Semaine européenne du sport, projets Erasmus +, partenariats avec des États extra-européens), cette diplomatie sportive semble être encore trop peu connue, peu utilisée et encore hésitante quant aux axes stratégiques de son développement. Ce projet entend donc animer le sujet sur cette question importante, tout en essayant d'esquisser des lignes directrices.

La semaine européenne du sport

Pensée en 2014 par l'ancienne Commissaire européenne à l'Éducation, à la Culture, au multilinguisme et à la Jeunesse, Androulla Vassiliou, la **Semaine européenne du sport** a été officiellement lancée au sein des États membres à partir de **septembre 2015**.

Créée pour répondre au défi que représente l'inactivité physique des Européens, cette semaine souhaite mettre à l'honneur la pratique de masse, plutôt que le sport de haut-niveau. Grâce à **des animations, démonstrations, manifestations sportives**, cette semaine, organisée chaque année du **23 au 30 septembre**, à l'échelle de tous les États membres entend ainsi faire la promotion de l'activité physique en plaçant la santé des Européens au cœur de la société et de l'économie.

Le sport, une priorité en recul ?

Bien que le sport soit présenté comme une thématique de plus en plus développée par l'Union européenne, et que les budgets dédiés sont, comme nous l'avons vu, en hausse, force est pourtant de constater que le sport n'est encore que trop peu mobilisé et présent au sein des discussions stratégiques de haut niveau.

Par exemple, alors que le sport a été identifié comme un outil pertinent pour développer la diplomatie sportive de l'Union européenne, il n'est que très peu mobilisé par les différents services diplomatiques. À titre d'exemple, si au sein du Service d'action extérieure de l'Union européenne (SEAS), des personnes sont en charge de questions transversales comme la diplomatie climatique ou le respect des droits humains, personne ne semble en charge du sport.

De la même manière, et alors que Tibor Navracsics, Commissaire aux sports de 2014 à 2019, avait explicitement intitulé « sport » dans son appellation, cette mention a disparu lors de la nomination de la nouvelle Commissaire Mariya Gabriel, qui est officiellement en charge de l'innovation, de la recherche, de la culture, de l'éducation et de la jeunesse. La Commissaire Gabriel a pu démontrer à plusieurs reprises l'importance qu'elle accordait au sport, mais le symbole est tout de même éloquent.

À la veille de grands événements sportifs organisés par des États membres de l'Union (France avec la Coupe du monde masculine de rugby et les Jeux olympiques et paralympiques en 2024 ; l'Italie avec les Jeux en 2026 ; ou encore l'Allemagne avec l'Euro masculin de football), il sera intéressant de voir quelles avancées pourront être envisagées à l'occasion de ces événements.

3. LE SPORT " EUROPÉEN " À L'ÉPREUVE DES FRONTIÈRES

3.1. Le nationalisme au cœur des compétitions sportives

Alors que le sujet sportif occupe le champ du discours européen, la nature géopolitique du sport explique l'absence, encore aujourd'hui, de politique supranationale (comme une diplomatie sportive de l'Union européenne) qui s'appliquerait à l'ensemble des États membres.

En effet, les compétitions sportives internationales catalysent les ambitions de puissance des États-nations, et ce, surtout depuis les **années 1930**. Les Jeux olympiques de Munich de 1936 sont, par exemple, l'occasion pour l'Allemagne dirigée par Adolf Hitler d'utiliser le sport comme outil de propagande internationale.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'utilisation politique du sport de haut-niveau par les États-nations continuent dans un contexte de **guerre froide** qui met en opposition les modèles soviétiques et occidentaux. Le sport et la culture deviennent ainsi une scène privilégiée sur laquelle les performances nationales deviennent gage de légitimité politique et économique.

Les **régimes totalitaires**, tels que l'Italie de Mussolini ou l'Allemagne d'Hitler (ou encore l'Argentine sous la dictature de la junte militaire dirigée par Jorge Rafael Videla Redondo), sont souvent cités par les historiens du sport **comme des illustrations de l'utilisation politique des grands événements sportifs**. Il faut noter que de nombreuses démocraties se prêtent aussi au jeu. La nature politique des compétitions, qui permettent aux États-nations de s'exposer sur la scène internationale grâce aux exploits sportifs de leurs citoyens, pousse naturellement les

démocraties à participer et organiser de grands événements sportifs. La France inscrit « un doublé » en **1998**, quand elle remporte la Coupe du monde masculine de football à Paris, alors qu'elle organise la compétition cette année-là et en profite pour construire le Stade de France à Saint-Denis.

3.2. L'imaginaire européen du sport à travers l'UEFA

Aujourd'hui, l'UEFA redessine les frontières de l'Europe dans l'imaginaire européen, avec 55 membres, dont la Russie et la Turquie. À travers la Ligue des champions, dont la finale masculine de **2023** se déroulera au stade olympique d'Atatürk à Istanbul, l'UEFA permet aux médias européens de relayer un discours européenisé du football. Ce discours, cependant, élargit les frontières de l'Europe imaginée par l'Union.

Alors que la Ligue des champions promeut une image dénationalisée du football qui s'étend au-delà des frontières de l'UE, l'UEFA met aussi en lumière les limites du sport européen comme vecteur de valeurs communes. Lors du Championnat d'Europe de football masculin (Euro) en **2021**, le « rainbow-gate » a dévoilé les désaccords profonds dans le domaine de l'inclusion sociale entre certains pays membres.

Focus sur le « rainbow-gate »



La ville de Munich, **en protestation à une loi anti-LGBT** adoptée par la Hongrie et en geste de soutien à la communauté LGBT hongroise, a souhaité illuminer son stade aux couleurs du drapeau LGBT à l'occasion d'un match Allemagne-Hongrie pendant l'Euro masculin 2021. **L'UEFA a interdit ce signe qu'elle a qualifié de « politique »**, entraînant ainsi de nombreuses condamnations de la part du monde sportif et politique en Europe.

Cette polémique met en lumière **la complexité des liens actuels entre le sport, la société et la politique au sein de l'Union européenne**. L'UEFA y joue un rôle, en ayant le pouvoir ici de refuser ce geste de soutien à la communauté LGBT en invoquant l'« apolitisme » des compétitions... L'inconsistance de l'UEFA dans son engagement pour les droits LGBT lui a été reproché, notamment parce qu'elle avait déjà autorisé – au cours de la même compétition – au gardien de but allemand Manuel Neuer de porter un brassard au drapeau arc-en-ciel sur le terrain.

Les tensions qui ont émergé pendant l'Euro 2021 s'étendent au-delà du champ sportif et reflètent la difficulté de l'Union à adopter et promouvoir les mêmes valeurs. Ainsi, les pays plus conservateurs comme la Pologne – qui s'est récemment attaquée au droit à l'avortement – ou la Hongrie sont souvent critiqués par la Commission européenne. Sa présidente, Ursula von der Leyen, a ainsi qualifié cette loi de « honte ». Dans ces contextes de désaccords sociétaux, le sport devient un nouvel espace politique de revendication, avec les organisations de gouvernance sportive telles que l'UEFA qui ont le choix de soutenir ou non certains messages socio-politiques (comme l'illumination du stade de Munich) sur les terrains.

La polémique qui a suivi est donc peut-être représentative de l'UE aujourd'hui : des acteurs non-étatiques comme l'UEFA jouent un rôle important, et, alors que l'UE s'efforce à trouver des moyens d'utiliser le sport pour promouvoir ses valeurs communes, les pays entre eux ne semblent pas toujours en accord avec certaines de ces valeurs...

4. IDÉES DE DÉBATS À MENER EN CLASSE



**Le développement d'équipes sportives de l'UE,
au détriment de nos équipes nationales, est-il possible et/ou souhaitable ?**

**Pourquoi, d'après vous, l'Union européenne a-t-elle développé
une compétence dans le sport ?**

**Comment réagir, en tant que citoyen européen,
face à la polémique du « rainbow-gate » et plus généralement
aux lois anti-LGBT du gouvernement hongrois ?**

5. QUIZZ

Q1 : De quand date l'intérêt de l'Union européenne pour le sport ?

- ☐ A. 1878
- ☐ B. 1991
- ☐ C. 2015

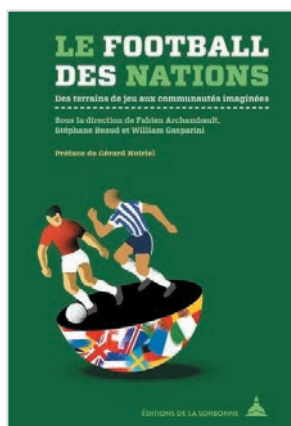
Q2 : L'Union européenne a une compétence totale sur le sport au sein des États membres

- ☐ A. Vrai
- ☐ B. Faux

Q3 : Expliquez pourquoi l'Union européenne a développé une compétence dans le sport.

Q4 : Comment l'Union européenne pourrait-elle aller plus loin dans ses travaux sur le sport ?

6. POUR ALLER PLUS LOIN



Archambault, Fabien (dir.) ; Beaud, Stéphane (dir.) ; Gasparini, William (dir.). *Le football des nations : Des terrains de jeu aux communautés imaginées*. Nouvelle édition [en ligne]. Paris : Éditions de la Sorbonne, 2018



Dietschy, Paul. « Une histoire de la semaine sportive en Europe occidentale », Sociétés et représentations, (52), 2021.



Gasparini, William. « Un sport européen ? Genèse et enjeux d'une catégorie européenne », Savoir/Agir (15), 2011.



« Identité européenne : des symboles aux sports », Le dossier de l'Europe, mars 1987.



« [Le Livre blanc européen du sport](#) », France Olympique International, 2007.



« [Le traité de Lisbonne et le sport : l'article 165](#) », Toute L'Europe.eu, 2013.



« [Sport et valeurs de l'Union européenne](#) », Comité économique et social européen, 2015.

Sur le rainbow-gate : Vidéo « [Rainbow Gate de Munich : L'UEFA sortira perdante de cette polémique](#) », Le Parisien, juin 2021.

Sur les projets Erasmus+ autour de la diplomatie sportive : Le projet « [Towards a European Union Sport Diplomacy \(TES-D\)](#) » (2020-2022).



L'IRIS a lancé en septembre 2021 « Sport Lab' », un projet visant à mieux faire comprendre et connaître à un public lycéen les actions et fonctions de l'Union européenne à travers le prisme du sport.

Sport Lab' est un projet sur 8 mois mené grâce au soutien de la représentation en France de la Commission européenne, en collaboration avec des lycées français.

Grâce à la production de supports pédagogiques variés créés en collaboration avec des enseignants et d'un événement grand public, ce projet souhaite sensibiliser le public lycéen à des thèmes-clés de l'Union européenne, comme l'inclusion sociale, la lutte contre le racisme, le combat pour l'environnement ou encore pour l'égalité hommes-femmes, et ce *via* la thématique du sport.

www.iris-france.org/sport-lab/

Carole GOMEZ

Directrice de recherche à l'IRIS et Coordinatrice du projet Sport Lab'
gomez@iris-france.org - 01 53 27 60 77